

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COURS MOYENS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015

La Bourse de Tunis publie, pour toutes fins utiles, les cours moyens du mois de décembre 2015 des valeurs inscrites à la Cote de la Bourse.

	VALEURS	COURS MOYENS
1	MONOPRIX	13,139
2	SFBT	22,060
3	TUNISAIR	0,816
4	ATTIJARI BANK	23,400
5	BIAT	74,022
6	TUNISIE LEASING	17,406
7	BT	9,222
8	STB	5,493
9	BNA	10,822
10	AMEN BANK	23,810
11	ATB	4,180
12	UIB	14,765
13	SIMPAR	30,874
14	CIL	14,616
15	ATL	2,790
16	POULINA GP HOLDING	5,042
17	STAR	155,783
18	SOTETEL	1,259
19	SOTUVER	2,950
20	SOTUMAG	2,014
21	SIAME	2,212
22	ATTIJARI LEASING	22,133
23	ELECTROSTAR	3,919
24	SOTRAPIL	8,992
25	MODERN LEASING	4,485
26	SOMOCER	1,942
27	GIF-FILTER	2,410
28	ASSAD	5,248
29	SITS	1,982
30	WIFACK INT BANK	6,841
31	ESSOUKNA	3,925
32	ADWYA (**)	5,864
33	TPR	3,135
34	SOPAT	2,338
35	ARTES	5,976
36	HANNIBAL LEASE	8,225
37	CIMENTS DE BIZERTE	3,029
38	TUNIS RE	8,539
39	ENNAKL AUTOMOBILES	11,740
40	TELNET HOLDING	3,560
41	ONE TECH HOLDING	6,805
42	CITY CARS	12,939
43	EURO-CYCLES	30,471
44	BEST LEASE	1,890
45	CELLCOM	8,462
46	SAH	9,724
47	MPBS	5,060
48	SOTIPAPIER	4,094
49	DELICE HOLDING	13,208
50	UADH	7,107
51	BTE (ADP)	17,339
52	SPDIT - SICAF	12,499
53	BH	11,590
54	AIR LIQUIDE TSIE	152,078
55	UBCI	25,787
56	PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	NC
57	ASTREE	NC
58	ICF	26,558
59	ELBENE INDUSTRIE	3,938
60	ALKIMIA	46,436
61	TUNINVEST-SICAR	11,084
62	MAGASIN GENERAL	22,775
63	ASSURANCES SALIM	27,249
64	STEQ	10,844
65	SIPHAT	5,574
66	AMS	2,574
67	SERVICOM	6,943
68	CARTHAGE CEMENT	1,339
69	HEXABYTE	6,729
70	AETECH	1,411
71	LAND OR	4,913
72	NEW BODY LINE	7,322
73	SOTEMAIL	2,395
74	CEREALIS	3,498
75	TAWASOL GP HOLDING	0,647
76	OFFICEPLAST	4,600
77	MAGHREB INTERN PUB	1,207
78	STIP	1,125

* NC : valeur non cotée durant le mois de décembre 2015
** ADWYA : le cours moyen est ajusté du droit d'attribution détaché le 31/12/2015

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS N° 29
DU COMITÉ DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 21 décembre 2015 :
1. De retenir, pour l'année 2016, les flottants et les facteurs de plafonnement ci-après, dans l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans les indices	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement dans l'indice TUNINDEX
1	ADWYA	15 840 000	30%	1
2	AETECH	2 223 334	20%	1
3	AIR LIQUIDE TSIE	1 364 710	10%	1
4	ALKIMIA	1 947 253	10%	1
5	AMEN BANK	24 444 000	20%	1
6	AMS	5 365 604	30%	1
7	ARTES	38 250 000	20%	1
8	ASSAD	12 000 000	40%	1
9	ASSURANCES SALIM	2 660 000	10%	1
10	ASTREE	4 000 000	10%	1
11	ATB	100 000 000	30%	1
12	ATL	25 000 000	40%	1
13	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	1
14	ATTIJARI LEASING	2 125 000	30%	1
15	BEST LEASE	30 000 000	20%	1
16	BH	34 000 000	20%	1
17	BIAT	17 000 000	30%	1
18	BNA	32 000 000	40%	1
19	BT	150 000 000	50%	0,945927978983886
20	BTE (ADP)	1 000 000	100%	1
21	CARTHAGE CEMENT	172 134 413	30%	1
22	CELLCOM	4 461 532	30%	1
23	CEREALIS	4 888 889	20%	1
24	CIL	5 000 000	30%	1
25	CIMENTS DE BIZERTE	44 047 290	20%	1
26	CITY CARS	13 500 000	20%	1
27	DELICE HOLDING	54 907 262	20%	1
28	ELBENE INDUSTRIE	10 000 000	20%	1
29	ELECTROSTAR	2 450 000	50%	1
30	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	20%	1
31	ESSOUKNA	5 050 500	30%	1
32	EURO-CYCLES	5 400 000	20%	1
33	GIF-FILTER	10 563 994	40%	1
34	HANNIBAL LEASE	5 740 000	20%	1
35	HEXABYTE	2 083 334	30%	1
36	ICF	2 100 000	20%	1
37	LAND OR	4 700 000	40%	1
38	MAGASIN GENERAL	11 481 250	20%	1
39	Maghreb Intern Pub	4 398 937	20%	1
40	MODERN LEASING	7 000 000	30%	1
41	MONOPRIX	19 969 372	30%	1
42	MPBS	6 150 000	40%	1
43	NEW BODY LINE	3 864 000	40%	1
44	OFFICEPLAST	6 242 160	50%	1
45	ONE TECH HOLDING	53 600 000	10%	1
46	PLAC. TSIE-SICAF	1 000 000	10%	1
47	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	1
48	SAH	43 879 431	20%	1
49	SERVICOM	3 537 000	50%	1
50	SFBT	105 000 000	30%	0,937488548450116
51	SIAME	14 040 000	40%	1
52	SIMPAR	1 100 000	50%	1
53	SIPHAT	1 800 000	20%	1
54	SITS	15 600 000	50%	1
55	SOMOCER	32 524 800	60%	1
56	SOPAT	12 993 750	40%	1
57	SOTEMAIL	26 200 000	10%	1
58	SOTETEL	4 636 800	60%	1
59	SOTIPAPIER	23 950 000	30%	1
60	SOTRAPIL	3 864 861	30%	1
61	SOTUMAG	12 000 000	30%	1
62	SOTUVER	23 438 096	20%	1
63	SPDIT - SICAF	28 000 000	20%	1
64	STAR	2 307 693	20%	1
65	STB	24 860 000	40%	1
66	STEQ	1 400 000	10%	1
67	TAWASOL GP HOLDING	108 000 000	20%	1
68	TELNET HOLDING	11 028 000	40%	1
69	TPR	45 000 000	30%	1
70	TUNINVEST-SICAR	966 000	60%	1
71	TUNIS RE	20 000 000	30%	1
72	TUNISAIR	106 199 280	20%	1
73	TUNISIE LEASING	9 000 000	30%	1
74	UADH	36 953 847	30%	1
75	UBCI	20 001 529	20%	1
76	UIB	32 560 000	30%	1
77	WIFACK INT BANK	30 000 000	20%	1

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS N° 29
DU COMITÉ DES INDICES BOURSISERS

2. De mettre à jour, à partir du **04 janvier 2016**, l'échantillon de l'indice **TUNINDEX20** comme suit :
➤ les valeurs **CITY CARS**, **SOTIPAPIER** et **TUNISIE LEASING** quittent l'indice et
➤ les valeurs **BNA**, **STB** et **TUNIS RE** intègrent l'indice.
Ainsi, l'échantillon de l'indice **TUNINDEX20** pour l'année 2016 est composé des valeurs suivantes :

N°	Valeur	Nombre de titres admis dans l'indice	Flottant arrondi à 10%	Facteur de plafonnement
1	AMEN BANK	24 444 000	20%	1
2	ARTES	38 250 000	20%	1
3	ATTIJARI BANK	39 748 290	20%	1
4	BIAT	17 000 000	30%	1
5	BNA	32 000 000	40%	1
6	BT	150 000 000	50%	0,581470765765107
7	CARTHAGE CEMENT	172 134 413	30%	1
8	DELICE HOLDING	54 907 262	20%	1
9	ENNAKL AUTOMOBILES	30 000 000	20%	1
10	MONOPRIX	19 969 372	30%	1
11	POULINA GP HOLDING	180 003 600	10%	1
12	SAH	43 879 431	20%	1
13	SFBT	105 000 000	30%	0,576282968972835
14	SOMOCER	32 524 800	60%	1
15	STAR	2 307 693	20%	1
16	STB	24 860 000	40%	1
17	TPR	45 000 000	30%	1
18	TUNIS RE	20 000 000	30%	1
19	UADH	36 953 847	30%	1
20	UIB	32 560 000	30%	1

RAPPEL :
– La composition des indices **TUNINDEXprice20** et **TNVWAP20** est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.
– Les flottants et les facteurs de plafonnement des valeurs qui composent l'indice TNVWAP20, arrêtés lors de la présente réunion, sont disponibles.
– Un guide des indices boursiers est disponible sur le site web de la Bourse.
3. De modifier, à partir du **04 janvier 2016**, la classification sectorielle de la société WIFACK INTERNATIONAL BANK (ex EL WIFACK LEASING) comme suit :
➤ **WIFACK INTERNATIONAL BANK** quitte l'indice sectoriel « **8700 –Services Financiers** »
➤ et **intègre** l'indice sectoriel « **8300-Banques** »

RÉPARTITION DES TITRES DE CAPITAL COTÉS EN GROUPES DE COTATION

Sont retenues pour une cotation en continu pour l'année 2016, les valeurs ayant réalisé un nombre de transactions au moins égal à 1250.
A partir du lundi 04 janvier 2015, la répartition des titres de capital cotés en groupe de cotation sera comme suit:

Marché Principal :

- La valeur transférée du Fixing au Continu : BANQUE DE L'HABITAT
- La valeur transférée du Continu au Fixing : BEST LEASE

La composition des groupes de valeurs

Liste des valeurs composant le groupe 11

N°	Groupe 11 - Continu
1	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
2	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
3	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air
4	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie
5	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie
6	BH - Banque de l'Habitat
7	TL - Tunisie Leasing
8	BT - Banque de Tunisie
9	STB - Société Tunisienne de Banque
10	BNA - Banque Nationale Agricole
11	AMEN BANK
12	ATB - Arab Tunisian Bank
13	UIB - Union Internationale de Banques
14	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation
15	CIL - Compagnie Internationale de leasing
16	ATL - Arab Tunisian Lease
17	PGH - Poulina Group Holding
18	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
19	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
20	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries
21	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros
22	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques
23	Attijari Leasing
24	LSTR- ELECTROSTAR
25	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
26	MODERN LEASING
27	SOMOCER - Société Moderne de Céramique
28	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration
29	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad
30	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne
31	WIFACK INTERNATIONAL BANK
32	SOKNA- Société ESSOUKNA
33	ADWYA - Société Adwya
34	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium
35	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba
36	ARTES - Automobile Reseau Tunisien et Services
37	HANNIBAL LEASE
38	SCB- Société Les Ciments de Bizerte
39	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance
40	ENNAKL Automobiles
41	TELNET HOLDING
42	OTH – One Tech Holding
43	CITY CARS
44	EURO CYCLES
45	CELLCOM
46	SAH – Société d'Articles Hygiéniques
47	MPBS – Manufacture de Panneaux Bois du Sud
48	SOTIPAPIER
49	DELICE HOLDING
50	UADH

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RÉPARTITION DES TITRES DE CAPITAL COTÉS EN GROUPES DE COTATION

Liste des valeurs composant le groupe 12	<table><tr><th>N°</th><th>Groupe 12 - Fixing</th></tr><tr><td>1</td><td>BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)</td></tr><tr><td>2</td><td>SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF</td></tr><tr><td>3</td><td>Air Liquide Tunisie</td></tr><tr><td>4</td><td>UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie</td></tr><tr><td>5</td><td>Placements de Tunisie – SICAF</td></tr><tr><td>6</td><td>ASTREE – Compagnie d'Assurances et de Réassurances</td></tr><tr><td>7</td><td>ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor</td></tr><tr><td>8</td><td>ELBENE Industrie</td></tr><tr><td>9</td><td>ALKIMIA - Société Chimique</td></tr><tr><td>10</td><td>TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque</td></tr><tr><td>11</td><td>SMG - Société Magasin Général S.A.</td></tr><tr><td>12</td><td>SALIM - Société d'Assurances SALIM</td></tr><tr><td>13</td><td>STEQ -Société Tunisienne d'Equipement</td></tr><tr><td>14</td><td>SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie</td></tr><tr><td>15</td><td>BL-BEST LEASE</td></tr></table>	N°	Groupe 12 - Fixing	1	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	2	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	3	Air Liquide Tunisie	4	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	5	Placements de Tunisie – SICAF	6	ASTREE – Compagnie d'Assurances et de Réassurances	7	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	8	ELBENE Industrie	9	ALKIMIA - Société Chimique	10	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11	SMG - Société Magasin Général S.A.	12	SALIM - Société d'Assurances SALIM	13	STEQ -Société Tunisienne d'Equipement	14	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	15	BL-BEST LEASE
N°	Groupe 12 - Fixing																																
1	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)																																
2	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF																																
3	Air Liquide Tunisie																																
4	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie																																
5	Placements de Tunisie – SICAF																																
6	ASTREE – Compagnie d'Assurances et de Réassurances																																
7	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor																																
8	ELBENE Industrie																																
9	ALKIMIA - Société Chimique																																
10	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque																																
11	SMG - Société Magasin Général S.A.																																
12	SALIM - Société d'Assurances SALIM																																
13	STEQ -Société Tunisienne d'Equipement																																
14	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie																																
15	BL-BEST LEASE																																
Liste des valeurs composant le groupe 51	<table><tr><th>N°</th><th>Groupe 51 – Continu</th></tr><tr><td>1</td><td>AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel</td></tr><tr><td>2</td><td>Société SERVICOM</td></tr><tr><td>3</td><td>Société Carthage Cement</td></tr><tr><td>4</td><td>Société HEXABYTE</td></tr><tr><td>5</td><td>Société AE TECH</td></tr><tr><td>6</td><td>Société LAND'OR</td></tr><tr><td>7</td><td>Société New Body Line</td></tr><tr><td>8</td><td>SOTEMAIL</td></tr><tr><td>9</td><td>Société CEREALIS</td></tr><tr><td>10</td><td>TGH-TAWASOL GROUP HOLDING</td></tr><tr><td>11</td><td>OFFICEPLAST</td></tr></table>	N°	Groupe 51 – Continu	1	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	2	Société SERVICOM	3	Société Carthage Cement	4	Société HEXABYTE	5	Société AE TECH	6	Société LAND'OR	7	Société New Body Line	8	SOTEMAIL	9	Société CEREALIS	10	TGH-TAWASOL GROUP HOLDING	11	OFFICEPLAST								
N°	Groupe 51 – Continu																																
1	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel																																
2	Société SERVICOM																																
3	Société Carthage Cement																																
4	Société HEXABYTE																																
5	Société AE TECH																																
6	Société LAND'OR																																
7	Société New Body Line																																
8	SOTEMAIL																																
9	Société CEREALIS																																
10	TGH-TAWASOL GROUP HOLDING																																
11	OFFICEPLAST																																
Liste des valeurs composant le groupe 52	<table><tr><th>N°</th><th>Groupe 52 – Fixing</th></tr><tr><td>1</td><td>MIP-MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE</td></tr></table>	N°	Groupe 52 – Fixing	1	MIP-MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE																												
N°	Groupe 52 – Fixing																																
1	MIP-MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE																																
Liste des valeurs composant le groupe 99	<table><tr><th>N°</th><th>Groupe 99 – Fixing</th></tr><tr><td>1</td><td>STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques</td></tr></table>	N°	Groupe 99 – Fixing	1	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques																												
N°	Groupe 99 – Fixing																																
1	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques																																

COMMISSIONS DE NÉGOCIATION SUR LES TITRES DE CRÉANCE ADMIS À LA COTE

Le Conseil de la Bourse a décidé lors de sa réunion du jeudi 27 août 2015 ce qui suit :				
1- Réduire les taux appliqués pour le calcul des commissions de négociation sur les titres de créance admis à la cote, comme suit :				
Montant de la transaction	Taux actuel		Nouveau Taux	
	L'acheteur	Le vendeur	L'acheteur	Le vendeur
Jusqu'à 50 000 DT	0,01%	0,01%	0,001%	0,001%
Pour la tranche supérieure à 50 000 DT	0,005%	0,005%	0,0005%	0,0005%
2- Réduire le taux de la Redevance de l'Utilisation des Services Communs (RUS), objet de la décision de la Bourse N°1/99, appliqué aux transactions réalisées sur les titres de créance admis à la cote pour le ramener de 0,015% à 0,00015%. Ces décisions entreront en vigueur à partir du lundi 04 janvier 2016.				

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La société CARTE VIE, qui détenait directement 29 892 actions et droits de vote représentant 1,54% du capital de la société chimique ALKIMIA, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 08 décembre 2015, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 167 933 actions et droits de vote, représentant 8,62% du capital de la société. CARTE VIE a déclaré que les objectifs visés pour les douze prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 11 décembre 2015 par la société CARTE VIE.
--

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE », qui détenait directement 167 933 actions et droits de vote représentant 8,62% du capital de la société chimique ALKIMIA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 08 décembre 2015, le seuil de 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de la société. CARTE a déclaré que les objectifs visés pour les douze prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 14 décembre 2015 par Cofib Capital Finances (CCF), intermédiaire en bourse.
--

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE LAND'OR

M. Saad HADJ KHELIFA, qui détenait directement 230 396 actions et droits de vote représentant 4,902% du capital de la société LAND'OR, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 Décembre 2015, le seuil de 5 % du capital suite à l'acquisition en bourse de 4 731 actions et droits de vote, représentant 0,101% du capital de ladite société. M. Saad HADJ KHELIFA a déclaré que les objectifs qu'il vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote ; - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse, le 17 décembre 2015.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ D'ARTICLES HYGIÉNIQUES «SAH»

Mme Jalila MEZNI, qui détenait directement 29 409 855 actions et droits de vote représentant 67,024% du capital de la SOCIÉTÉ D'ARTICLES HYGIÉNIQUES «SAH», a déclaré avoir franchi à la baisse, le 30 Novembre 2015, les seuils de 66,6%,50%, 33,3%, 20%, 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de 29 409 063 actions et droits de vote représentant 67,022% du capital de la société. NB : L'acquéreur de ces actions et droits de vote est la société « JM HOLDING » qui est contrôlée majoritairement par Mme Jalila MEZNI. Par conséquent, le contrôle de la société SAH revient toujours à Mme Jalila MEZNI à travers la société « JM HOLDING ». Mme Jalila MEZNI a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants : - Arrêt des acquisitions et des ventes d'actions ou des droits de vote, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 16 Décembre 2015 par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE ONE TECH HOLDING

AFRICINVEST FUND III LLC, de nationalité mauricienne, qui détenait de concert avec MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND III PCC (MPEF III) 4 073 805 actions et droits de vote représentant 7,6% du capital de la société One Tech Holding -OTH-, a déclaré avoir franchi de concert à la hausse, le 22 décembre 2015, le seuil de 10% des actions et des droits de vote suite à l'acquisition en bourse de 5 031 959 actions et droits de vote représentant 9,4% du capital de la société. Après ce franchissement de seuil, AFRICINVEST FUND III LLC détient directement 4 708 839 actions et droits de vote représentant 8,8% du capital de OTH et de concert avec MPEF III 4 396 925 actions et droits de vote représentant 8,2% du capital de ladite société. AFRICINVEST FUND III LLC a déclaré que ses intentions au cours des douze prochains mois sont les suivantes : - Arrêter les acquisitions et les ventes des actions et des droits de vote, - Demander sa nomination comme administrateur, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 31 décembre 2015 par Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse.
--

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

COTATION EN BOURSE DES TITRES « ADWYA » SUITE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 25 JUIN 2015

A partir du 31 décembre 2015, - Les 15 840 000 actions anciennes de la société ADWYA seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés. - Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes : • Code Mnémonique : ADW15 • Code ISIN : TN0007250061 • Groupe de Cotation : 32 Les 1 320 000 actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une action nouvelle pour douze (12) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne que les actions anciennes.

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE ONE TECH HOLDING

M. Moncef SELLAMI, qui détenait directement et de concert avec des membres de sa famille 29 216 141 actions et droits de vote représentant 54,51% du capital de la société One Tech Holding -OTH-, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 22 décembre 2015, le seuil de 50% du capital suite à la cession en bourse de 2 968 120 actions et droits de vote représentant 5,54% du capital de la société. Après ce franchissement de seuil, M. Moncef SELLAMI détient directement 14 322 939 actions et droits de vote représentant 26,72% du capital de la société OTH et de concert avec des membres de sa famille 11 925 082 actions et droits de vote représentant 22,25% du capital de ladite société. M. Moncef SELLAMI a déclaré que les objectifs qu'il vise à atteindre au cours des douze prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et des droits de vote, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 31 décembre 2015 par la société One Tech Holding.

COTATION EN BOURSE DES TITRES « AMI » SUITE À LA RÉALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ DÉCIDÉE PAR L'AGE DU 23 OCTOBRE 2015

A partir du mardi 05 janvier 2016, les 5 288 224 actions nouvelles souscrites seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées. • Code Mnémonique : AMI • Code ISIN : TN0007680010 • Groupe de Cotation : 13

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE AMI ASSURANCES

La société HBG Holding, qui détenait directement 2 799 608 actions et droits de vote représentant 15,126% du capital de la société AMI ASSURANCES, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 25 décembre 2015, le seuil de 20% des actions et des droits de vote suite à la souscription à l'augmentation de capital de 910 418 actions et droits de vote représentant 4,919% du capital de la société. HBG Holding a déclaré que ses objectifs pour les douze mois à venir sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 08 janvier 2016 par Maxula Bourse, Intermédiaire en Bourse.
--

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE AMI ASSURANCES

La Banque Nationale Agricole (BNA), qui détenait indirectement 3 694 631 actions et droits de vote représentant 19,96% du capital de la société AMI ASSURANCES, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 04 janvier 2016*, le seuil de 20% des actions et des droits de vote suite à la souscription directe à l'augmentation de capital de 380 000 actions et droits de vote représentant 2,05% du capital de la société. La participation indirecte de la BNA dans le capital de la société AMI ASSURANCES est effectuée à travers ses filiales SIP SICAR et SICAR INVEST qui détiennent respectivement 1 281 000 et 2 413 631 actions et droits de vote représentant 6,92% et 13,04% du capital de ladite société. La BNA a déclaré que ses objectifs pour les douze mois à venir sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote, - Demander sa nomination comme administrateur. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 11 janvier 2016 par Maxula Bourse, Intermédiaire en Bourse. *Date de la réalisation de l'augmentation de capital.
--

VENTE JUDICIAIRE

La Bourse informe qu'au cours de la séance du mardi 09 février 2016, l'intermédiaire UIB-FIANCE se propose de mettre en vente directement sur le marché 7000 actions Union Internationale de banques-UIB. Le prix minimal de la cession est de 16,000 dinars. Cette vente fait l'objet d'une décision judiciaire.
--

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE TUNIS RE

La Mutuelle d'Assurance de l'Enseignement (MAE) qui détenait directement 995 967 actions et droits de vote représentant 4,9798% du capital de la Société Tunisienne de Réassurance (TUNIS RE), a déclaré avoir franchi à la hausse, le 28 janvier 2016, le seuil des 5% du capital suite à l'acquisition en bourse de 4 100 actions et droits de vote représentant 0,0205% du capital de ladite société. La Mutuelle d'Assurance de l'Enseignement (MAE) a déclaré que les objectifs qu'elle vise au cours des douze prochains mois sont les suivants : - Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote, - Demander sa nomination comme administrateur, - Pas d'autres intentions. Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 29 janvier 2016 par BNA CAPITAL, intermédiaire en bourse.
--

AVIS DES SOCIETES

ADWYA S.A

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social d'un montant de Un million trois cent vingt mille dinars (1.320.000,000 dinars) par l'incorporation de réserves, dont Un million deux cent soixante dinars (1.260.000,000 dinars) provenant de la réserve spéciale de réinvestissement prélevée sur le bénéfice de l'exercice 2014 et soixante mille dinars (60.000,000 dinars) de « Autres réserves ordinaires ». Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 1.320.000 Actions nouvelles de 1 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une nouvelle (1) action gratuite pour (12) douze anciennes. Ces actions porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2015. Le capital social passera ainsi de Quinze Million Huit Cent Quarante Mille dinars (15.840.000,000) à Dix sept Millions Cent Soixante Mille dinars (17.160.000,000) dinars. Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse. Jouissance des actions nouvelles gratuites : Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2015 et seront assimilées aux actions anciennes. Cotation en bourse : Les actions anciennes « ADWYA S.A » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du 31 Décembre 2015. Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 31 Décembre 2015 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées. Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 31 décembre 2015. Prise en charge par Tunisie Clearing : Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du 31 décembre 2015.
--

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNÉ UBCI 2015 »

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné UBCI 2015» de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 10 décembre 2015, ont été clôturées le 25 décembre 2015, pour un montant de 16 300 000 DT.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Suivant procès verbal enregistré à la recette des finances – Nelson Mandela-, le 04 Janvier 2016 sous le n° 16800013 – quittance n° 212 , dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 5 Janvier 2016, le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Banque, dans sa réunion du 30 Novembre 2015, a décidé la mise en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Juin 2015, concernant la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général de la Banque. Ainsi, le Conseil d'Administration a approuvé la nomination de Monsieur Samir Saied, en qualité de Directeur Général de la Société Tunisienne de Banque à compter du 18 Janvier 2016.
--